

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Polyvalente Montignac**

133

Séance du Conseil d'établissement de la Polyvalente Montignac, tenue le 5<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2014 à 19 h à la bibliothèque de la Polyvalente Montignac au 3409, rue Laval à Lac-Mégantic.

**Présences :** Mme Pascale Baillargeon, parent  
Mme Annie Cloutier, présidente  
Mme Jennifer Cupples, vice-présidente  
Mme Véronique Labrecque, parent  
Mme Manon Letarte, parent  
Mme Julie Rouillard, parent  
Mme Véronique Laberge, enseignante  
Mme Nancy Morin, enseignante  
M. Sylvain Codère, enseignant  
Mme Nathalie Grenier, représentante du personnel de soutien  
Mlle Anabelle Veilleux, secrétaire du conseil des élèves 5<sup>e</sup> sec.  
M. Jérémy Fortier, vice-président du conseil des élèves 5<sup>e</sup> sec.  
Mme Carole Bougault, commissaire

**Invité :** M. Sébastien Obermeir, stagiaire enseignant en musique

**Absence motivée :** Mme Suzanne Grondin, représentante des professionnels

**Membres de la direction :** Mme Maryse Talbot, Mme Line Couture  
et M. Sylvain Brière

**Secrétaire :** Mme Linda Plante

**1. Mot de bienvenue**

Mme Annie Cloutier souhaite la bienvenue à tous les membres présents. Madame Carole Bourgault, commissaire, se joint au conseil d'établissement pour la première fois. Nous faisons un tour de table pour que chaque membre se présente à Mme Bourgault.

À son tour, Mme Bourgault se présente et mentionne qu'elle est commissaire depuis sept ans, réélue par acclamation. Elle s'occupera du territoire qui englobe la polyvalente Montignac, de la formation professionnelle et de l'école primaire Sacré-Cœur.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

**2. Adoption de l'ordre du jour**

Mme Annie Cloutier fait la lecture de l'ordre du jour.

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

11.1 C.A Granit Action

11.2 Mode de paiement à la cafétéria

Le point 8.3, Budget (approbation)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

Nous devons l'adopter après la rencontre du conseil des commissaires qui aura lieu à la fin novembre 2014.

**CET-878**

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**3. Adoption du procès-verbal de la séance du 8 octobre 2014**

Au point 10.4 : Portes ouvertes

Nous devrions lire : «...Mesdames Maryse Talbot et Louise Turcotte, accompagnées de membres du conseil des **élèves**, parcourent.....»

Au début du procès-verbal dans les présences, il faut remplacer le nom Veilleux par Fortier.

Nous devrions lire M. Jérémy **Fortier**.

**CET-879**

Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 octobre 2014 tel que modifié.

#### **4. Affaires en lien avec le procès-verbal**

Point 9.3, Choix des représentants de la communauté :

Mme Maryse Talbot s'informe auprès des membres s'ils ont vérifié auprès des personnes désignées leur intérêt pour représenter un membre de la communauté.

Mme Talbot a contacté Mme Lucie Bilodeau, qui a mentionné son intérêt. À son retour de voyage, elle donnera une réponse après consultation du calendrier des rencontres.

Mme Manon Letarte dit que M. Pierre Letarte a refusé l'offre.

Point 10.4, Portes ouvertes :

Comme convenu, mesdames Maryse Talbot et Louise Turcotte ont visité toutes les écoles pour lancer l'invitation des « portes ouvertes » aux jeunes du primaire. Elles ont pu constater la réalité de ces jeunes, connaître leurs intérêts et répondre à toutes leurs questions. Très belle expérience! Il faudra répéter l'exercice l'an prochain.

Un parent parle de la visite que les enfants du primaire font chaque année au mois de mai. Mme Talbot informe que ce sont deux événements bien différents. La journée « portes ouvertes » informe sur les offres de services de la polyvalente. Quant à la visite du mois de mai, elle permet aux jeunes du primaire de vivre une journée d'immersion à la polyvalente, de voir à quoi ressemble une journée de classe ordinaire, de dîner à la cafétéria, etc.

#### **5. Correspondance**

Invitation de M. Yves Gilbert pour inciter les gens à aller voter aux élections scolaires.

Invitation à participer à l'Expo-sciences, édition 2014-2015.

Invitation offerte par **COMMEUNIQUE** à participer à des conférences ou des ateliers « *Écoles secondaires pour Parents et intervenants* ». Cette offre ressemble en plusieurs points à ce que M. Patrick St-Jacques et Mme Geneviève Lalonde offrent actuellement. Plusieurs des thèmes sont similaires.

#### **6. Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

#### **7. Rapport d'activités**

##### **7.1 Compte-rendu du représentant au comité de parents**

Mme Jennifer Cupples nous informe que l'assemblée générale du comité a eu lieu le 20 octobre dernier.

Il y a eu des élections et des échanges sur les sujets à venir tout au long de l'année.

Demande de formation sur les médias sociaux pour faire suite à la première. Donc, une formation plus pointue sur le sujet.

Il y a eu discussions sur les sujets suivants :

- informations sur les frais généraux facturés aux parents;
- surveillances aux heures de récréations, midis;
- aide disponible et droits des élèves EHDAA;
- compréhension des choix du calendrier scolaire;
- normes de sécurité dans les écoles, le pour et le contre;
- le passage primaire secondaire;
- etc.

D'autres sujets pourront être ajoutés en cours d'année. La prochaine rencontre est prévue pour le 24 novembre prochain.

## 7.2 Rapport du conseil des élèves

Mlle Anabelle Veilleux tient à éclaircir le point concernant la machine à barbotines. L'utilisation de cette machine serait sous le même principe que celle à barbe à papa, c'est-à-dire lors de journées d'évènements spéciaux.

Les profits alors réalisés serviraient au financement d'autres journées d'activités étudiantes.

En ce qui a trait à la peinture des salles publiques, des concepts ont été créés par des designers et présentés pour qu'élèves et adultes puissent voter sur le concept de leur choix. Le concept gagnant : gris cendré, gris pâle et orange.

### Activité d'Halloween :

Il y a eu un bon taux de participation de la part des élèves aux activités organisées et présentées en collaboration avec le groupe de leadership. Les plateaux suivants furent plus populaires : film, salle publique du 1<sup>er</sup> cycle, volleyball.

Pour ce qui est du dossier d'aide financière, le total des demandes totalise 17 050 \$. Certaines demandes ont été redirigées vers d'autres sources de financement (ex. mesure 30262). Le travail a été fait par Mme Caroline Binette et M. Sylvain Brière.

Du côté du conseil des élèves, la plupart des demandes ont été acceptées, mais revues à la baisse. Les membres du conseil tiennent à financer les activités existantes par l'achat de matériel, pour que tous en profitent.

## 8. Questions administratives:

### 8.1 Utilisation des locaux de l'école (approbation)

Le document est distribué aux membres. M. Brière souligne qu'il est similaire aux années antérieures. À compter de janvier 2015, les activités seront facturées en totalité, contrairement à l'an dernier où, à cause de la tragédie, il y a eu beaucoup de gratuité; les coûts étant défrayés par des organismes telle la Croix rouge, par exemple.

Il y a deux coûts possibles, un pour les OBNL (organisme à but non lucratif) un autre pour les OBL (organisme à but lucratif).

Mme Julie Rouillard mentionne qu'il faudra apporter une correction à la page 4 du document. Dans le post-scriptum (P.S.), il faut remplacer le terme « l'inspecteur des institutions financières (IGIF) » par « le registraire des entreprises ».

Un membre demande s'il peut arriver que l'école refuse de louer un local pour diverses raisons. La réponse est oui, l'école a un droit de regard. Par exemple, si l'organisme ne respecte pas les lieux, s'il abîme les équipements ou ne respecterait pas les ententes, etc.

#### **CET-880**

Sur la proposition de Julie Rouillard, il est résolu d'adopter la politique d'utilisation des locaux telle que modifiée.

### 8.2 Convention de gestion (approbation)

Le document est distribué à chacun des membres. Ce document contient les quatre cibles et les moyens utilisés pour les atteindre et permettre la réussite scolaire des élèves.

Mme Maryse Talbot fait une présentation détaillée du document

#### **CET-881**

Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'adopter la convention de gestion telle que présentée.

### 8.3 Budget (approbation)

Ce point est reporté à la prochaine rencontre.

### 8.4 Suivi comité aviseur

M. Brière nous informe que le comité a reçu une demande provenant de quatre élèves en PPE, 5<sup>e</sup> secondaire, qui désirent organiser un voyage en Europe d'ici la fin juin. Le comité a un sérieux questionnement sur les moyens de financement d'une telle activité, car il faut amasser et avoir en main la somme d'argent 60 jours avant la date du départ. Le délai est vraiment très court. Une rencontre aura lieu avec le comité et les élèves afin d'obtenir un filet

de sécurité en demandant aux parents et aux élèves de s'impliquer totalement dans ce projet.

Une demande pour un voyage en 2016 pour l'équipe de hockey a été faite par M. Campagna. La structure financière est bien montée et semble viable. Toutefois, il faudra l'approbation de tous pour la réalisation de ce projet.

Cette année, pour la campagne de financement, il y avait la vente d'oranges et de pains. Ce fut une bonne idée d'ajouter la vente de pains, car nous sommes arrivés au même profit que l'an dernier. C'est donc dire que la vente des oranges s'essouffle quelque peu.

Un parent mentionne qu'il n'y a pas de suivi ou de liste de noms des gens qui achètent des oranges et pamplemousses. Il serait bon de créer cette liste pour ne pas perdre la clientèle. Il faudra également trouver d'autres produits pour aider au financement.

## **9. Questions éducatives :**

### **9.1 Plan de lutte contre la violence et l'intimidation**

Mme Maryse Talbot remet deux documents : le premier est le résultat de l'analyse de la première année et le second, le document de l'année en cours.

Mme Talbot en fait la présentation.

**CET-882**

Sur la proposition de Manon Letarte, il est résolu d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

## **10 Informations :**

### **10.1 Voyage PAP hockey**

Mme Maryse Talbot nous informe que M. Daniel Campagna a organisé un voyage à Auburn aux États-Unis pour nos joueurs du PAP hockey. Ils disputeront deux matchs vendredi 14 novembre prochain lors d'une journée pédagogique.

### **10.2 Sondage UQTR**

L'an dernier, la chaire de recherches de l'UQTR nous a approchés pour faire un sondage en deux temps, pour connaître les dépendances chez nos jeunes. Nous leur avons demandé un volet sur la dépression et le post-trauma. Nous voulions connaître l'état de santé mentale de nos élèves. Plus de 560 élèves ont répondu au questionnaire sur une base volontaire.

Pour ce qui est de la première lecture, nous ciblons trois éléments. Le premier est la consommation de matières psychotropes. Au niveau du cannabis, nous nous situons dans la moyenne au Québec. Par contre, la consommation d'amphétamines est légèrement en hausse. Le deuxième élément est en lien avec l'utilisation des écrans. La consommation « temps-écran » s'élève à 37% chez nos élèves. Ce qui peut représenter entre 11 et 25 heures semaine, et 6% de nos élèves peuvent consommer jusqu'à 39 heures/semaine.

Ce que la recherche a soulevé, c'est que la technologie se développe plus rapidement que la prise de conscience des individus. Cela apporte un questionnement quant au développement des aptitudes sociales.

Le troisième point porte sur le post-trauma. Actuellement, un élève sur trois présente des symptômes. Les questions étaient à développement et les élèves ont mis par écrit leur situation. Nos élèves ont besoin de soutien suite à la tragédie.

La seconde lecture de cette étude sera faite en avril 2015, selon leur protocole de recherche.

### **10.3 Les bons coups**

L'équipe de football benjamin a été nommée « Équipe scolaire de la semaine », dans le journal *La Tribune*, malgré une saison fort difficile.

L'équipe de volleyball masculin lance l'invitation pour un match d'exhibition le 7 novembre prochain. Par la suite, elle disputera un match avec l'équipe de volleyball féminine.

Invitation à la journée « Portes ouvertes » du 8 novembre prochain

Les élèves de M. Yves Fournier en PAP cuisine, ont remporté 1000 \$ au concours Croque santé Métro. Félicitations!

Le taux de réussite des *G1 Appui* est à la hausse. Voici les moyennes : en math, 71%; en français lecture, 60 %; en écriture, 56%; en histoire, 74%.

À noter que les notes en lectorat et en composition restent à venir.

Augmentation des résultats pour certains élèves de *G1 Doubleurs* dans les tests de verbes, en grammaire et au lectorat.

Les moyens utilisés ont été efficaces : le test diagnostic, la formation des groupes, les maths SIAA, les formations Neufeld, les rencontres avec les élèves doubleurs de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaires en sont des exemples.

Le concert de musique offert à l'école Sacré-Cœur par les élèves du PAP pratique instrumentale, vendredi 31 octobre dernier, a été bien apprécié. M. Sébastien Obermeir, stagiaire en musique, a instauré ce projet.

## **11. Varia**

### **11.1 C.A. Granit Action**

Mme Maryse Talbot nous fait la lecture d'une proposition de résolution pour désigner Mme Caroline Binette pour siéger au conseil d'administration de Granit Action, qui est un de nos partenaires.

**CET-883**

Sur la proposition de Jennifer Cupples, il est résolu d'accepter la résolution telle que présentée.

### **11.2 Mode de paiement cafétéria**

Les parents demandent s'ils pourraient payer les frais de cafétéria autrement que par un chèque toutes les deux semaines.

Par exemple, les parents suggèrent une carte qu'ils pourraient approvisionner en dollars, en téléchargeant la somme par Internet.

Ou pourrait-il y avoir le paiement direct?

M. Brière répond que ces solutions sont déjà à l'étude. Ces solutions sont par contre dispendieuses. Par exemple, le paiement direct occasionne des frais de 0,40 \$ par transaction. M. Brière collabore avec Mme Lise Bilodeau pour trouver la meilleure solution.

## **12 Période de questions réservée au public (15 minutes)**

Aucun public.

## **13. Levée de l'assemblée**

**CET-884**

Sur la proposition de Pascale Baillargeon, il est résolu d'adopter la levée de l'assemblée. Il est 21 h 57.

Annie Cloutier,  
présidente

Maryse Talbot,  
directrice